

Jacques CATTIN
Député du Haut-Rhin
Conseiller Régional Grand-Est

REÇU LE
13 OCT 2017

Fédération FO de l'Équipement
M Jean HEDOU
Secrétaire Général
46, rue des petites écuries
75010 PARIS

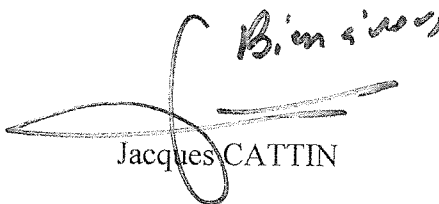
Turckheim, le 2 octobre 2017

Monsieur le Secrétaire Général,

Vous avez souhaité attirer mon attention, par votre courrier en date du 29 septembre 2017, sur les dispositions budgétaires engagées et à venir, qui vont fortement amputer les moyens du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema).

Considérant l'importance des missions de cet établissement public, depuis sa création en 2014 et notamment ses interventions précieuses auprès des administrations centrales, des services déconcentrés de l'Etat, des collectivités territoriales et de l'ensemble des acteurs qui mettent en oeuvre des politiques publiques dans les champs de l'aménagement et du développement durable, j'ai bien volontiers relayé vos interrogations sur le devenir du CEREMA, auprès de M le Ministre de la Transition écologique et solidaire.

Dans l'attente de pouvoir vous communiquer la réponse qui aura été réservée à ma question, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,

Jacques CATTIN

Colmar, le 3 octobre 2017

Le Maire

Secrétariat

M. Jean HEDOU
Secrétaire Général de la Confédération
Générale du Travail – Force Ouvrière
46, rue des petites écuries
75010 PARIS

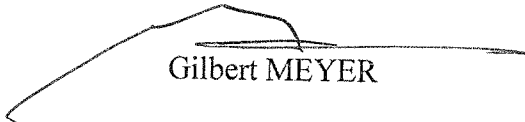
Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai pris connaissance de votre courrier du 29 septembre concernant le devenir du CEREMA.

Je connais la situation. Je suis par ailleurs totalement conscient de la nécessité d'une démarche volontaire du conseil d'administration. L'ancrage du CEREMA dans les territoires constitue en effet sa spécificité, ce qui lui permet de contribuer à l'amélioration de la pertinence des politiques nationales.

Vous pouvez être assuré de mon implication à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations les meilleures.



Gilbert MEYER

Jean-Louis MASSON
Député du Var

La Garde le 4 Octobre 2017

REÇU LE

04 OCT 2017

*Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire Général
Confédération Générale du Travail
Force Ouvrière
46, rue des petites écuries
75010 PARIS*

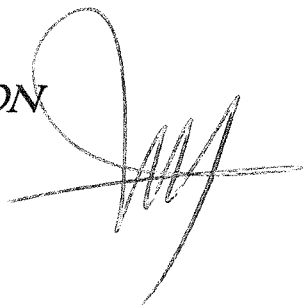
N/réf. à rappeler :
JLM/2017-143

Monsieur le Secrétaire Général,

Par courrier en date du 29 Septembre dernier, vous avez appelé mon attention sur le devenir du Centre d'Etudes et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, dans le cadre de la subvention 2018 de l'Etat.

Je vous informe que je réserverai la plus grande attention à défendre les intérêts des sociétés au service des territoires et des collectivités locales.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations distinguées.

R. a. — **Jean-Louis MASSON** 



CONFÉDÉRATION DU TRAVAIL FO

Secrétaire Général

Monsieur Jean HÉDOU

46 rue des Petites Écuries

75010 PARIS

Paris, le 4 octobre 2017

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous avons bien réceptionné votre courrier du 29 septembre dernier et vous en remercions.

Attentive au rôle de l'établissement que vous représentez dans la réflexion de différentes thématiques de la vie du territoire, je suis sensible au rôle et à l'investissement de votre mission et nous serons très attentifs lors des discussions du PLF.

Soyez assuré que je suis attentive à la mise en œuvre de relations constructives et d'avenir pour inventer ensemble des dispositifs toujours plus efficaces

Vous remerciant de votre intérêt bienveillant,

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de ma sincère considération.

Cendra MOTIN

Cendra MOTIN

Assemblée Nationale

Vice-Présidente

Député de l'Isère (06)

126 rue de l'Université

75007 PARIS



Metz, le 5 octobre 2017

LE MAIRE DE METZ

Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire Général
Syndicat CGT – FO
46 rue des petites écuries
75010 PARIS

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai bien pris connaissance du courrier que vous m'avez adressé concernant la situation du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema).

J'ai sollicité les parlementaires messins membres de la majorité gouvernementale afin qu'ils sensibilisent le gouvernement à ce sujet, et j'ai également transmis une lettre en ce sens au Premier Ministre Edouard Philippe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations distinguées.

Dominique GROS
Maire de Metz

Conseiller Départemental de la Moselle

Nantes, le 06 octobre 2017

Madame Sarah EL HAÏRY

Députée de Loire-Atlantique
5^{ème} circonscription

Membre de la Commission des
finances, de l'économie générale
et du contrôle budgétaire

A l'attention de Jean HEDOU

Secrétaire Général FO Feets

Objet : Réponse courrier

Monsieur Hédou,

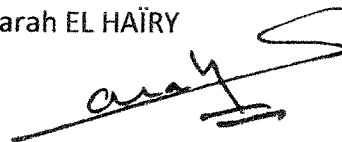
C'est avec un grand intérêt que j'ai pris connaissance du courrier envoyé concernant le Cerema.

Je vous remercie de votre alerte et je ne manquerai pas d'être vigilante.

Je n'hésiterais pas à revenir vers vous si certains points nécessitaient des éclaircissements complémentaires.

Restant à votre disposition, veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations républicaines,

Sarah EL HAÏRY



Députée de Loire-Atlantique

Yves JÉGO

Député de Seine-et-Marne

Conseiller Municipal de Montereau

Ancien Ministre

Ref. : YJ/SECE

2017/10/445

Le 6 octobre 2017

Monsieur le Secrétaire Général,

C'est avec beaucoup d'attention que j'ai pris connaissance de votre courrier du 29 septembre dernier concernant le devenir du Cerema.

J'ai pris bonne note de vos observations fort intéressantes et vous remercie de me les avoir adressées. Je ne manquerai pas de les avoir à l'esprit le moment venu.

Restant à votre écoute,

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Yves JÉGO

Monsieur Jean HEDOU

Secrétaire Général

Confédération générale du Travail – FO

46 rue des Petites Ecuries

75010 PARIS

Mardi 10 octobre 2017

Monsieur Jean HEDOU

FO

Secrétaire général

Fédération Equipement Environnement

Transports Services (FEETS)

46 rue des Petites écuries

75010 PARIS

Hotel de ville

place lazare goujon

bp 65051

métro gratte-ciel

68601 villeurbanne cedex

téléphone 04 78 03 67 67

télécopie 04 78 84 28 41

www.villeurbanne.fr

Cher monsieur,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier du vendredi 29 septembre 2017, parvenu en mairie le 2 octobre. Vous souhaitez attirer mon attention sur les craintes que vous nourrissez, alors que le projet de loi de finances pour 2018 est en discussion, quant au devenir du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) et des plusieurs milliers d'agents qu'il emploie.

Je prends bonne note de vos inquiétudes et transmets votre courrier à monsieur Gilbert-Luc Devinaz, sénateur du Rhône. Sa qualité de parlementaire lui permet, en effet, avec plus d'efficacité qu'un maire, de relayer une inquiétude, un mécontentement ou encore d'interroger le gouvernement et d'exercer un contrôle qui peut prendre diverses formes : une question écrite, une question orale ou un amendement.

Je vous prie de recevoir, cher monsieur, mes salutations les meilleures.



Jean-Paul Bret

Marie GUÉVENOUX

Député de la 9^{ème} circonscription de l'Essonne

Secrétaire de l'Assemblée nationale

Membre de la Commission des Lois

Nos ref : MG/lb/171001-6

Paris, le 11 octobre 2017

Monsieur le Secrétaire général,

C'est avec une attention toute particulière que j'ai pris connaissance de votre courrier. Je vous en remercie.

Vous me faites part de vos préoccupations sur l'avenir du CEREMA, et souhaitez que le PLF, dont nous allons être saisis, prévoit des mesures qui permettent d'assurer son bon fonctionnement dans les années à venir. Je prends note de vos arguments, qui viennent enrichir ma réflexion.

Je reste à votre disposition et vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de ma meilleure considération.


Marie GUÉVENOUX

Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire général du CEREMA
46 rue des Petites Ecuries
75010 PARIS

Cécile Helle

Maire d'Avignon

1^{ère} Vice-Présidente du Grand Avignon déléguée aux Finances et au Développement économique

Monsieur le Secrétaire Général
Fédération Equipement Environnement
Transport Services
46 rue des Petites Ecuries
75010 PARIS

Réf : CH/FL/MJ-2017-138

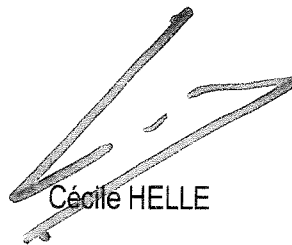
Avignon, le 1^{er} 1. OCT 2017

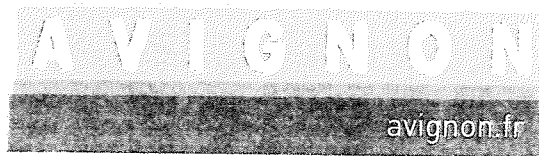
Monsieur le Secrétaire Général,

Vous avez, à juste titre, attiré mon attention sur la situation que rencontre le CEREMA.

Partageant votre inquiétude, je vous prie de trouver ci-joint copie du courrier que j'adresse au Premier Ministre, Edouard Philippe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma parfaite considération.


Cécile HELLE



Cécile Helle

Maire d'Avignon

1^{ère} Vice-Présidente du Grand Avignon déléguée aux Finances et au Développement économique

Monsieur EDOUARD Philippe
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS SP 07

Réf : CH/FL/MJ-2017-139

Avignon, le 11 OCT 2017

Monsieur le Premier Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur la situation de fragilité dans laquelle se trouve le CEREMA (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

Issu de la fusion de plusieurs services scientifiques et techniques à compétence utile relevant de différents ministères, le CEREMA portait en lui l'ambition de constituer un outil au service des territoires et des Collectivités.

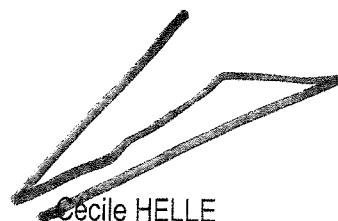
Tel était l'esprit de sa gouvernance partagée entre l'Etat et les collectivités.

A l'heure où mon collègue, Maire de St Etienne, vient de démissionner de sa présidence pour dénoncer les conditions budgétaires imposées par Bercy, il semble impératif de permettre au CEREMA d'assurer la plénitude de ses missions.

Des terribles inondations qu'a connu le Vaucluse il y a 25 ans aux conséquences désastreuses de l'Ouragan Irma. Nul ne peut, sérieusement, prétendre que nos territoires peuvent se passer d'un pôle d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.

Je vous remercie de bien vouloir m'apporter des éléments de compréhension sur la programmation pluriannuelle de l'Etat en ce domaine.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.



Cécile HELLE

Régis JUANICO
Député de la Loire
Conseiller Départemental de la Loire

FEETS
Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire général
46, rue des petites écuries
75010 PARIS

Nos réf. : RJ/PC/041017#1735

Saint-Etienne, le 4 octobre 2017

Monsieur le Secrétaire général,

Votre courrier du 29 septembre dernier, relatif au devenir du CEREMA, a retenu toute mon attention.

Parce que je partage très largement les constats que vous dressez, ainsi que les craintes que vous évoquez, j'ai, comme vous m'y avez invité, relayé vos interrogations auprès du Ministre d'Etat, Ministre de la Transition écologique et solidaire, par le biais d'une Question Ecrite qui sera très prochainement publiée au Journal Officiel.

Le texte de ma question, que vous trouverez ci-dessous, s'appuie très largement sur les termes de votre courrier :

Monsieur Régis JUANICO attire l'attention de Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Transition écologique et solidaire, sur la situation du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), né au 1^{er} janvier 2014 de la fusion de services scientifiques et techniques relevant des Ministères de l'écologie, des transports, de la cohésion des territoires et du logement. A l'origine, le CEREMA comptait 3300 agents et était essentiellement financé par une subvention d'Etat de 224,7 M€. Depuis lors et malgré les engagements initiaux des Ministres de tutelle, son budget et ses effectifs ont été fortement réduits : en 2016, le CEREMA ne comptait plus que 2900 agents et la subvention de l'Etat était abaissée à 211,6 M€. En 2017, le CEREMA est soumis à un traitement d'exception : ses effectifs baissent de 125 postes soit 4 % de ses effectifs, alors que le Ministère applique à ses services et aux autres établissements une baisse moyenne de 2 %. En outre, le CEREMA se réorganise dès à présent pour parvenir à 2600 agents à horizon 2020, conformément aux instructions de son Directeur général. C'est donc à un véritable plan social auquel est actuellement soumis cet établissement, ce qui n'est pas sans conséquences sur les conditions de travail des agents et la qualité du service rendu aux territoires et à la Nation. Pour cette année 2017, la subvention de l'Etat est d'ores et déjà réduite de 6,3 M€ par rapport à 2016, sans compter un nouveau gel des crédits prévu d'ici la fin de l'année. L'investissement est en chute libre, mettant en cause la capacité à survivre du CEREMA. Ses moyens de fonctionnement ne lui permettent par ailleurs plus de remplir complètement ses missions. Le CEREMA se trouve donc dans une situation de grande fragilité. Ses personnels sont dans l'inquiétude. Aussi, il souhaiterait connaître les raisons qui ont conduit le Gouvernement à faire subir au CEREMA une telle rigueur budgétaire, ainsi que des éclaircissements sur le sort qu'il compte réserver au CEREMA dans le cadre de la programmation pluriannuelle de l'Etat (programme n°159).

Bien entendu, je ne manquerai pas de vous faire suivre toute réponse qui me sera faite dans les délais impartis.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma considération.

Régis JUANICO



Bérengère POLETTI
Députée des Ardennes
Conseillère départementale

Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire général
Confédération générale du travail – Force ouvrière
FEETS
46 rue des petites écuries
75010 PARIS

Charleville-Mézières, le 10 octobre 2017

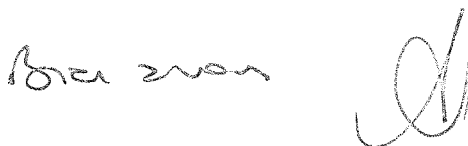
N/REF : LR/BP

Monsieur le Secrétaire général,

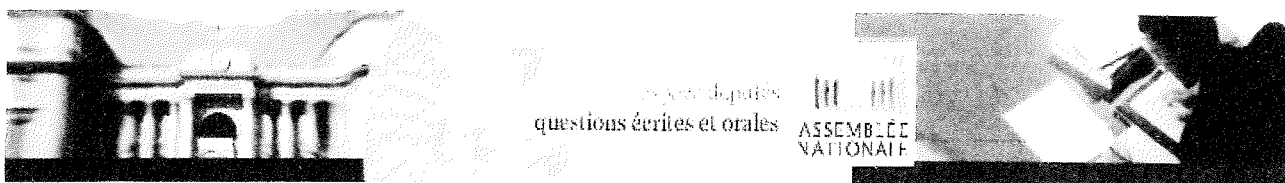
Vous avez bien voulu attirer mon attention **sur la situation de grande fragilité du CEREMA**, et je vous remercie.

Sachez que j'ai immédiatement déposé une **question écrite** sur ce sujet **pour interroger la Ministre du Travail Muriel PENICAUD**, disponible ci-jointe. Je ne manquerai pas de vous transmettre sa réponse.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments dévoués.



Bérengère Poletti

**Impression de la question 2017-41-00084**

Type de questions QE

Ministère interrogé :

Question n° 2017-41-00084 : du :

Mme Bérengère Poletti interroge Mme la ministre du travail sur la situation de grande fragilité du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement la mobilité et l'aménagement (CEREMA). Cet établissement public administratif a un champ d'intervention large, puisqu'il est notamment chargé de « Contribuer, en lien étroit avec les collectivités territoriales, à la connaissance et à l'observation des territoires et des espaces maritimes ainsi qu'à la réflexion prospective sur les enjeux et les risques auxquels ceux-ci sont exposés » ; « Traduire les besoins locaux émergents et complexes en thématiques de recherche, en réflexions méthodologiques et en sujets de développement technologique et d'innovation » ; « Concourir à l'élaboration de la normalisation, de la réglementation technique et des règles de l'art aux niveaux national, européen et international » ; « Assurer la capitalisation, la diffusion et la promotion des travaux et études liés à ses activités, des connaissances scientifiques et techniques, des méthodologies, des normes et des règles de l'art, en particulier par le biais de formations, de publications d'ouvrages et d'informations » ; « Contribuer au développement et à la gestion du patrimoine des infrastructures de transport, en particulier du réseau routier national, au maintien en conditions opérationnelles des infrastructures de surveillance, de contrôle et d'aide à la sécurité des transports, notamment maritimes et fluviaux, à la sécurité routière et à la gestion du patrimoine immobilier des acteurs publics ». A l'origine, le CEREMA comptait 3 300 agents et était essentiellement financé par une subvention de l'Etat de 224,7M d'euros. Depuis, son budget a été fortement réduit, ainsi que ses effectifs. En 2017, ses effectifs baissent de 125 postes. Selon son personnel, les moyens de fonctionnement du CEREMA ne lui permette plus de remplir correctement ses missions, et l'établissement se trouve dans une situation de grande fragilité. Aussi, elle souhaite connaître les ambitions du Gouvernement pour le CEREMA.

[Fermer](#)

Patrice PERROT

Député de la Nièvre

2^{ème} circonscription

Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire général
CGT-FO
46, rue des petites écuries
75010 PARIS

Paris, le 06 OCT 2017

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez souhaité appeler mon attention sur les contraintes budgétaires qui devraient peser sur le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).

Je suis intervenu auprès de Monsieur Nicolas HULOT, Ministre de la transition écologique et solidaire et de Monsieur Jacques MEZARD, Ministre de la cohésion des territoires, par des courriers dont je vous communique une copie.

Je ne manquerai pas de vous faire part de leurs réponses.

Je vous en remercie et vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, en l'expression de ma haute considération.



Patrice PERROT

Patrice PERROT

Député de la Nièvre

2^{ème} circonscription

Monsieur Nicolas HULOT
Ministre d'Etat
Ministre de la transition écologique et solidaire
246, boulevard Saint-Germain
75700 PARIS

 **COPIE**

Paris, le 09 OCT. 2017

Monsieur le Ministre,

Mon attention a été récemment appelée, comme celle d'autres parlementaires, sur les inquiétudes existantes quant aux contraintes budgétaires qui devraient peser sur le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) et quant à son devenir.

Comme vous le savez, cet établissement public administratif, a été créé au 1er janvier 2014 à partir de la fusion des huit Centres d'études techniques de l'équipement (CETE), du Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU), du Centre d'études techniques maritimes et fluviales (CETMEF) et du Service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements (SETRA). Il compte 2.900 agents et disposait pour l'année 2017 d'un budget de 210 millions d'euros.

Il semble que dans le cadre de la contribution de l'Etat et de ses établissements à l'effort de redressement des comptes publics, le CEREMA soit, cette année encore, soit soumis à une baisse sensible de son budget, constitué essentiellement d'une subvention de l'Etat, qui serait reconduite les années suivantes.

Outre les inquiétudes que cette perspective suscite chez les personnels, dont l'effectif a été réduit ces dernières années -au-delà semble-t-il de la trajectoire appliquée à d'autres établissements-, elle interroge les collectivités territoriales que le CEREMA accompagne de son expertise sur des sujets aussi stratégiques que la ville et les bâtiments durables, les mobilités, l'environnement, la prévention des risques, l'énergie et le climat.

Nombre de collectivités, notamment les plus petites d'entre elles, ne disposent pas de l'ingénierie nécessaire et ne peuvent, pour des raisons évidentes liées à des questions de coût et parfois de qualité de service, recourir à des prestataires privés.

.../...

J'ajoute que ces mêmes collectivités regrettent que cette question n'ait pas été évoquée dans le cadre de la Conférence nationale des territoires, tant l'ingénierie est essentielle, y compris quand il s'agit, pour les territoires qui en sont dépourvus, d'insérer ses projets dans le cadre des politiques nationales ou de dispositifs de soutiens comme le Grand plan d'investissement.

Puis-je vous demander, conjointement avec Monsieur Jacques MEZARD, Ministre de la cohésion des territoires, de m'apporter toutes les précisions utiles sur le financement et le devenir du CEREMA et sur les missions qui seront préservées voire confortées dans le cadre des évolutions budgétaires évoquées par les représentants des personnels ou le président du CEREMA, qui, comme vous le savez, a récemment présenté sa démission ?

Je vous en remercie et vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

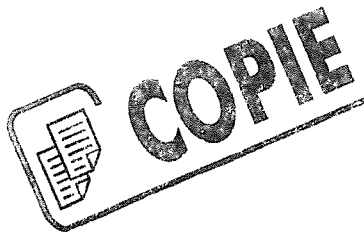
Patrice PERROT

Patrice PERROT

Député de la Nièvre

2^{ème} circonscription

Monsieur Jacques MEZARD
Ministre de la cohésion des territoires
Hôtel de Castries
72, rue de Varenne
75700 PARIS



Paris, le 09 OCT. 2017

Monsieur le Ministre,

Mon attention a été récemment appelée, comme celle d'autres parlementaires, sur les inquiétudes existantes quant aux contraintes budgétaires qui devraient peser sur le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) et quant à son devenir.

Comme vous le savez, cet établissement public administratif, a été créé au 1er janvier 2014 à partir de la fusion des huit Centres d'études techniques de l'équipement (CETE), du Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU), du Centre d'études techniques maritimes et fluviales (CETMEF) et du Service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements (SETRA). Il compte 2.900 agents et disposait pour l'année 2017 d'un budget de 210 millions d'euros.

Il semble que dans le cadre de la contribution de l'Etat et de ses établissements à l'effort de redressement des comptes publics, le CEREMA soit, cette année encore, soit soumis à une baisse sensible de son budget, constitué essentiellement d'une subvention de l'Etat, qui serait reconduite les années suivantes.

Outre les inquiétudes que cette perspective suscite chez les personnels, dont l'effectif a été réduit ces dernières années -au-delà semble-t-il de la trajectoire appliquée à d'autres établissements-, elle interroge les collectivités territoriales que le CEREMA accompagne de son expertise sur des sujets aussi stratégiques que la ville et les bâtiments durables, les mobilités, l'environnement, la prévention des risques, l'énergie et le climat.

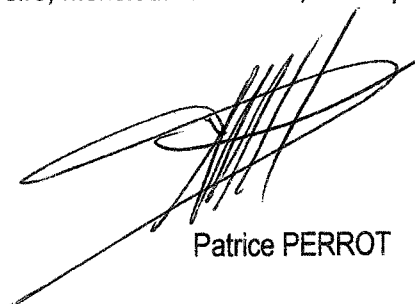
Nombre de collectivités, notamment les plus petites d'entre elles, ne disposent pas de l'ingénierie nécessaire et ne peuvent, pour des raisons évidentes liées à des questions de coût et parfois de qualité de service, recourir à des prestataires privés.

.../...

J'ajoute que ces mêmes collectivités regrettent que cette question n'ait pas été évoquée dans le cadre de la Conférence nationale des territoires, tant l'ingénierie est essentielle, y compris quand il s'agit, pour les territoires qui en sont dépourvus, d'insérer ses projets dans le cadre des politiques nationales ou de dispositifs de soutiens comme le Grand plan d'investissement.

Puis-je vous demander, conjointement avec Monsieur Nicolas HULOT, Ministre de la transition énergétique et solidaire, de m'apporter toutes les précisions utiles sur le financement et le devenir du CEREMA et sur les missions qui seront préservées voire confortées dans le cadre des évolutions budgétaires évoquées par les représentants des personnels ou le président du CEREMA, qui, comme vous le savez, a récemment présenté sa démission ?

Je vous en remercie et vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned above the printed name.

Patrice PERROT

Le 12 octobre 2017

CABINET DU MAIRE

N/réf : GB/AG 2017/800

☎ 02.72.77.22.00

cabinetdumaire@ville-cholet.fr

Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire Général
Fédération de l'Equipement et des Transports
(Force Ouvrière)
46 rue des petites écuries
75010 PARIS

Monsieur le Secrétaire Général,

C'est avec une attention toute particulière que j'ai pris connaissance de votre récent courrier, que vous avez eu l'obligeance de me faire parvenir concernant le projet de loi de finances pour 2018, en général, le devenir du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), en particulier.

Pleinement conscient de l'intérêt de la question dont vous m'entretenez, je comprends parfaitement les préoccupations qui sont les vôtres.

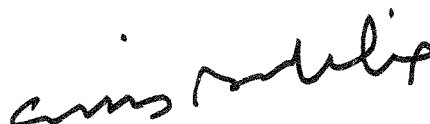
Cet établissement public administratif, né en janvier 2014 de la fusion des CETE, du SETRA du CETMEF et du CERTU, est un centre de ressources et d'expertises techniques et scientifiques, en appui de l'Etat et des collectivités locales.

Il subit des coupes budgétaires déjà initiés dans les précédentes lois de finances et qui devraient être renforcées dans le cadre du PLF 2018. Le Président, Gaël Perdriau, a récemment démissionné de son mandat afin de dénoncer lui aussi la baisse des crédits alloués au CEREMA.

Le CEREMA est un outil au service des collectivités locales qui a démontré son efficacité. Il dispose d'un ancrage territorial important et permet d'assurer un lien opérationnel entre les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs qui mettent en œuvre des politiques publiques de l'aménagement et du développement durable.

Soyez assuré de mon soutien.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Président de l'Agglomération du Choletais

Grégory GALBADON
Député de la Manche

Monsieur Jean HEDOU
SECRETAIRE GENERAL
Fédération Equipement Environnement
Transports Services
46, rue des petites écuries
75010 PARIS

La Haye, le 12 octobre 2017

Nos Réf. : NN/51

Monsieur le Secrétaire général,

Suite à votre courrier en date du 29 septembre dernier dans lequel vous me faites part de vos inquiétudes concernant l'avenir du CEREMA, je tenais à vous informer que j'ai déposé une question écrite auprès de Monsieur le Ministre de la transition écologique et solidaire.

Dès qu'une réponse sera publiée au Journal Officiel, je ne manquerai pas de vous en informer.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes courtoises salutations.

Grégory GALBADON



FEETS - FO
Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire général
46, rue des Petites Ecuries
75010 PARIS

VL/AF/17251

Réf : LJ/JH/17212

L'Aigle, le 9 octobre 2017

Monsieur le Secrétaire général,

Par courrier en date du 29 septembre 2017, vous me faites part de vos inquiétudes relatives à la situation du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), et je vous en remercie.

J'ai bien pris connaissance de vos remarques et arguments relatifs à la réduction des effectifs du personnel de cet établissement et du budget que lui accordait l'Etat. Croyez, Monsieur le Secrétaire général, que je ne manquerai pas de garder à l'esprit tous ces éléments lors des prochaines discussions à ce sujet dans le cadre du Projet de loi de finances 2018, à l'Assemblée nationale.

Je reste à votre disposition et vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Véronique LOUWAGIE

ASSEMBLÉE
NATIONALE

Stéphane VIRY
Député des Vosges

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire Général
Confédération Générale du Travail
Force Ouvrière
46, Rue des Petites Ecuries
75010 PARIS

Nos Réf : SV/Th 481/17

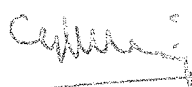
Le 17 OCT. 2017

Monsieur le Secrétaire Général,

Par courrier du 29 Septembre, vous avez appelé mon attention sur la réduction drastique des crédits consacrés au CEREMA et sur vos inquiétudes relatives à l'avenir de cet établissement public.

Je serai très attentif aux travaux relatifs à ces crédits lors de la loi de finances. J'ai d'ailleurs posé une question écrite au Ministre de la Cohésion des Territoires dont je vous communique ci-joint le texte, dans l'attente de sa publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations distinguées.


Stéphane VIRY

QUESTION ECRITE

Stéphane VIRY, Député des Vosges souhaite appeler l'attention de Monsieur le Ministre de de la Cohésion des Territoires et du Logement sur l'avenir du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).

Outil au service des territoires de l'Etat et des Collectivités, cet établissement public portait de grandes ambitions et semblait apporter satisfaction.

Mais depuis 2016, les financements ne cessent de baisser, fragilisant grandement le CEREMA. Sa survie semble en cause, générant la disparition de tous les services qu'il rend à la Nation.

Il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement concernant l'avenir de cette structure.



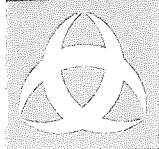
17 OCT. 2017

Q. Déposée

REÇU LE

10 OCT 2017

BORDEAUX



Mairie de Bordeaux

Le Directeur de Cabinet

Monsieur Jean Hédou
Secrétaire Général
Confédération Générale du Travail
Force Ouvrière
44 rue des Petites Ecuries
75010 Paris

fm/mf

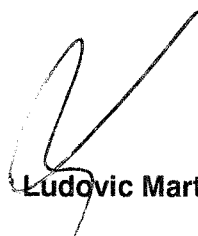
le 9 octobre 2017

Monsieur le Secrétaire Général,

Votre courrier du 29 septembre concernant la situation du CEREMA est bien parvenu au Cabinet du Maire de Bordeaux.

Soyez assuré que Monsieur Juppé en prendra connaissance, d'autant qu'il a déjà été alerté de cette situation par l'Association des Maires de France.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de mes sentiments distingués.

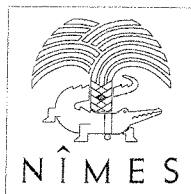

Ludovic Martinez

*Toute correspondance
doit être adressée à*

Mairie de Bordeaux
Hôtel de ville
place Pey-Berland
33077 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 10 20 30
www.bordeaux.fr

REGU

1 OCT. 2017



LE MAIRE

Réf. JPF/HN/71716.17

Le 10 octobre 2017

Monsieur le Secrétaire général,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance de votre courrier relatif au devenir du Centre d'Etudes et d'Expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA).

Sachez que celui-ci a retenu toute mon attention.

Toutefois, en raison de la Loi sur le cumul des mandats et voulant privilégier mon travail et mon attachement sans faille pour la Ville de Nîmes, je ne pourrai vous accompagner dans ce dossier.

Aussi, je vous invite à prendre attache avec Mme Vivette LOPEZ, Sénatrice du Gard, à sa permanence parlementaire sise 11 Grand Rue, 30660 Gallargues le Montueux (Tél. : 04.66.77.23.92).

Restant à votre écoute,

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Paul FOURNIER
Maire de Nîmes

Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire général
CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL
FORCE OUVRIERE – FEETS
46, rue des Petites Ecuries
75010 PARIS

L'Antiquité au présent

NÎMES
CANDIDATE
AU PATOIRNE MONDIAL
UNESCO
www.jesoutiensnimes.fr

REÇU LE

25 OCT. 2017

SCo TAL
LS
com

h

Le Président
Ancien Ministre
Président du Département
de la Charente-Maritime

Monsieur Jean HÉDOU
Secrétaire général
Confédération générale du travail –
Force ouvrière
46 rue des Petites écuries
75010 PARIS

OBJET : Cerema
V. Ref. LJ/JH/17210
N.Ref. DB/PH/CC

Paris, le 17 OCT. 2017

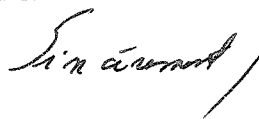
Monsieur le Secrétaire général,

Votre courrier relatif au devenir du CEREMA a retenu toute mon attention. En effet celui-ci constitue un outil stratégique au service de l'ensemble des pouvoirs publics. Pour sa part l'ADF considère que suite à la décentralisation routière de 2004, l'Etat doit aux Départements une ingénierie routière indispensable, aujourd'hui assurée par le CEREMA.

Attentif à l'évolution de ce dossier, j'ai écrit en juin 2017 avec les autres Présidents d'association d'élus aux trois ministres de tutelle pour leur demander de veiller à la préservation des moyens du CEREMA.

J'ai par ailleurs pris acte récemment de la démission du Président Gaël PERDRIAU, qui entend protester contre la baisse annoncée des crédits du CEREMA. Je demeure donc très attentif à l'évolution de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Dominique BUSSEREAU

Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire Général
Fédération Equipement – Environnement
Transports – Services
46 rue des petites écuries
75010 PARIS

FR/289/2017

Le 18 octobre 2017

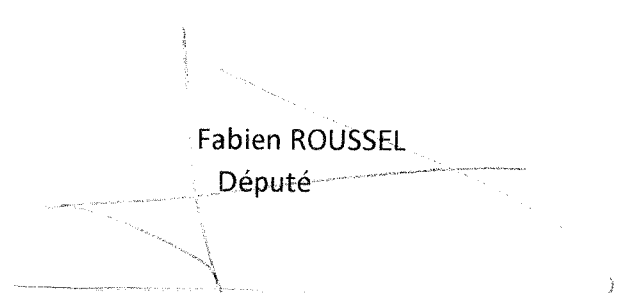
Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai bien reçu votre correspondance m'exposant les observations et les préoccupations des salariés suite aux diminutions d'effectifs et de crédits affectés au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), établissement public administratif.

Dans le prolongement, vous trouverez sous ce pli, copie de la correspondance adressée à Monsieur Nicolas HULOT, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire et de Monsieur Jacques MEZARD, Ministre de la Cohésion des Territoires.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire Général, mes sincères salutations.



Fabien ROUSSEL
Député

Monsieur Jacques MEZARD
Ministre de la Cohésion des Territoires
72 rue de Varenne
75007 PARIS

FR/290/2017

Le 17 octobre 2017

 Monsieur le Ministre,

Mon attention a été appelée sur les difficultés que rencontre le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).

Cet établissement public administratif dont le champ d'intervention est large puisqu'il constitue un « centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques interdisciplinaires » véritable outil au service des territoires, de l'Etat et des collectivités.

Il comptait à sa création en 2014, 3300 agents et était essentiellement financé par une subvention d'Etat.

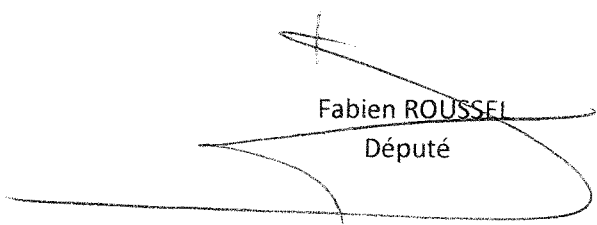
Le nombre des salariés n'a cessé depuis de décroître – 2900 agents en 2016 et 125 postes supprimés en 2017 soit 4 % de ses effectifs avec des prévisions à 2600 agents pour 2020 ; la subvention d'Etat quant à elle, est également en baisse régulière, 6,3 M€ étant soustrait encore cette année.

Il s'agit d'un véritable plan social qui impacte les conditions de travail des agents et les services rendus aux territoires mettant même en danger certaines missions et le fonctionnement de la structure.

L'inquiétude est grande de la part des personnels sur la pérennité de l'établissement.

C'est pourquoi, je vous remercie de me faire connaître l'évolution que le gouvernement envisage de réserver à la demande d'interrompre le gel budgétaire prévu d'ici la fin de l'année et à la demande de maintien des postes.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.


Fabien ROUSSEL
Député

Monsieur Nicolas HULOT
Ministre de la Transition Ecologique et
Solidaire
246 boulevard St Germain
75007 PARIS

FR/290/2017

Le 17 octobre 2017

 Monsieur le Ministre,

Mon attention a été appelée sur les difficultés que rencontre le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).

Cet établissement public administratif dont le champ d'intervention est large puisqu'il constitue un « centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques interdisciplinaires » véritable outil au service des territoires, de l'Etat et des collectivités.

Il comptait à sa création en 2014, 3300 agents et était essentiellement financé par une subvention d'Etat.

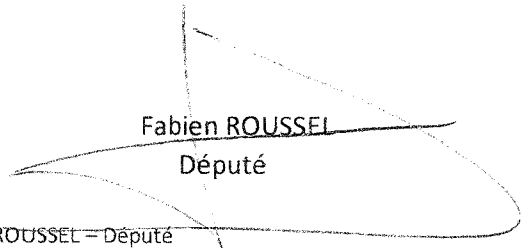
Le nombre des salariés n'a cessé depuis de décroître – 2900 agents en 2016 et 125 postes supprimés en 2017 soit 4 % de ses effectifs avec des prévisions à 2600 agents pour 2020 ; la subvention d'Etat quant à elle, est également en baisse régulière, 6,3 M€ étant soustrait encore cette année.

Il s'agit d'un véritable plan social qui impacte les conditions de travail des agents et les services rendus aux territoires mettant même en danger certaines missions et le fonctionnement de la structure.

L'inquiétude est grande de la part des personnels sur la pérennité de l'établissement.

C'est pourquoi, je vous remercie de me faire connaître l'évolution que le gouvernement envisage de réserver à la demande d'interrompre le gel budgétaire prévu d'ici la fin de l'année et à la demande de maintien des postes.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.


Fabien ROUSSEL
Député

Jean LASSALLE
Député des Pyrénées-Atlantiques

Membre de la Commission des Finances
Président de l'Association Départementale des Élus de Montagne
Président de l'Association des Populations des Montagnes du Monde

Oloron-Sainte-Marie, le 23 octobre 2017

Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire Général de la Confédération
générale du Travail - Force Ouvrière
FEETS
46, rue des Petites Ecuries
75010 PARIS

Nos réf. : JL/CM N° 17.1432

Monsieur, *Cher Jean Hedou,*

J'ai bien reçu votre courrier, en date du 29 septembre dernier, qui a retenu toute mon attention et je vous en remercie.

C'est bien volontiers, comme vous le souhaitiez, que je suis intervenu auprès du Premier Ministre, et du Ministre d'Etat, Ministre de la transition écologique et solidaire. Vos craintes légitimes me paraissent hélas fondées.

Soyez assuré que je ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite qui sera réservée à mes démarches.

Dans cette attente et restant à votre disposition, je vous assure, Monsieur, de mes sentiments les meilleurs.

*Je partage votre légitime inquiétude
Veuillez être assuré que je suis intervenu
auprès du Premier Ministre et du Ministre
de la Transition Écologique et Solidaire
pour faire connaître vos préoccupations
et pour que les mesures nécessaires soient prises
pour répondre à vos attentes.*

Jean LASSALLE

Patrice PERROT
Député de la Nièvre
2^{ème} circonscription

Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire général
CGT-FO
46, rue des petites écuries
75010 PARIS

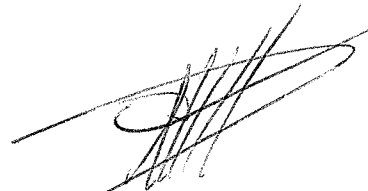
Paris, le **30 OCT. 2017**

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai bien reçu le courrier en date du 28 octobre que vous avez souhaité m'adresser, relatif au devenir du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).

Je reste attentif, dans le cadre des travaux législatifs, en vue de la discussion de la 2^{ème} partie du projet de loi de finances pour 2018, particulièrement des crédits de la mission « écologie, développement et mobilité durables », à celui-ci et considérerai avec intérêt les initiatives parlementaires portant sur les crédits du programme 159.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, en l'expression de ma haute considération.



Patrice PERROT

Patrice PERROT

Député de la Nièvre

2^{ème} circonscription

RECUEILLI
LE 03 NOV 2017

Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire général
CGT-FO
46, rue des petites écuries
75010 PARIS

Paris, le

03 NOV. 2017

Monsieur le Secrétaire général,

Par courrier en date du 9 octobre dernier, j'ai interrogé le Ministre de la transition écologique et solidaire s'agissant du devenir du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).

Sa cheffe de cabinet m'indique, dans un courrier dont je vous communique une copie, que mon intervention est en cours de traitement et qu'elle ne manquera pas de recevoir prochainement une réponse.

Naturellement je la porterai à votre connaissance.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, en l'expression de ma haute considération.



Patrice PERROT



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

RECU le
03 NOV. 2017

La cheffe de cabinet du ministre d'État

Paris, le 02 NOV. 2017

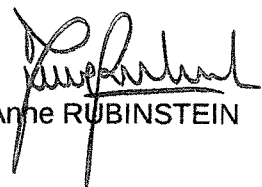
 **COPIE**

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de M. Nicolas HULOT, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, sur le devenir du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), du fait de ses contraintes budgétaires qui suscitent l'inquiétude de son personnel et des collectivités territoriales.

Attentif à votre requête, le ministre m'a aussitôt chargée de demander à ses services d'étudier ces éléments afin qu'une réponse puisse rapidement vous être apportée

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.


Anne RUBINSTEIN

Monsieur Patrice PERROT
Député de la Nièvre
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Laurianne ROSSI
*Questeure
Députée des Hauts-de-Seine
(11^e circonscription)*

LR/AF/0182

Paris, le 6 novembre 2017

Monsieur le Secrétaire général,

Votre courrier en date du 2 octobre dernier, relatif au devenir du CEREMA a retenu tout mon attention.

Comme vous l'évoquez très justement le CEREMA est un outil d'expertise scientifique et technique interdisciplinaire au service des territoires permettant de concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de cohésion des territoires.

Le CEREMA dès sa création en 2014 a rencontré des difficultés financières. Cependant, l'établissement public doit évoluer différemment afin de retrouver une situation financière saine, lui permettant de mettre à profit ses compétences et qualités au service des collectivités locales, dans un contexte budgétaire restreint.

Les difficultés rencontrées par cet établissement, crucial en matière de soutien à l'ingénierie des collectivités locales, ne sont pas sans inquiéter les membres de la représentation nationale qui ont interrogé à plusieurs reprises le Gouvernement sur le sujet.

Soyez assuré que je demeure vigilante à l'évolution financière et structurelle du CEREMA, dont l'expertise est nécessaire au déploiement des projets de nombreuses collectivités.

Restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sincères salutations.

Laurianne ROSSI

Monsieur Jean HÉDOU
Secrétaire général
Fédération Equipement, Environnement, Transports et Service
46, rue des petites écuries
75010 PARIS

Stéphane VIRY
Député des Vosges

Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire Général
Confédération Générale du Travail
Force Ouvrière
46 Rue des Petites Ecuries
75010 PARIS

Nos Réf : SV/SM/592/17

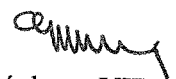
Le - 6 NOV. 2017

Monsieur le Secrétaire Général,

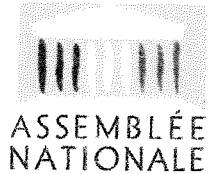
Par un récent courrier, vous m'informez de la rapide dégradation de la situation sociale du centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.

J'en prends bonne note et ne manquerai pas d'évoquer cette situation à l'Assemblée Nationale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations distinguées.



Stéphane VIRY



Jean-Félix ACQUAVIVA
Deputatu di a Corsica

LT

Paris, le 7 novembre 2017

Monsieur Jean HEDOU
CGT FEETS
46, rue des petites écuries
75010 PARIS

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez souhaité porter à ma connaissance la situation difficile que connaît actuellement le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema).

Le champ d'intervention diversifié de cet établissement public est très important au regard des enjeux auxquels la société doit aujourd'hui faire face, notamment en termes de préservation de l'environnement.

En ce sens, la diminution considérable des moyens accordés par l'Etat au Cerema me paraît inquiétante, mais aussi difficilement compréhensible.

Sachez que la situation que vous avez soulevée ici a retenu toute mon attention. C'est pourquoi, j'ai interpellé Monsieur le Ministre de la cohésion des territoires, par le biais d'une question écrite, sur le devenir du Cerema.

Vous trouverez donc ci-joint le texte de la question écrite posée, publiée au JO du 7 novembre 2017.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-Félix ACQUAVIVA
Deputatu di a Corsica Suprana



15ème législature

Question N° : 2621	De M. Jean-Félix Acquaviva (Non inscrit - Haute-Corse)	Question écrite
Ministère interrogé > Cohésion des territoires		Ministère attributaire > Cohésion des territoires
Rubrique >aménagement du territoire	Tête d'analyse >CEREMA et ingénierie territoriale	Analyse > CEREMA et ingénierie territoriale.
Question publiée au JO le : 07/11/2017		

Texte de la question

M. Jean-Félix Acquaviva attire l'attention de M. le ministre de la cohésion des territoires sur la situation actuelle et le devenir du Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), établissement public administratif né le 1er janvier 2014 de la fusion des CETE, SETRA, CETMEF et CERTU. Le champ d'intervention de cet établissement public administratif est très large puisqu'il est impliqué dans la mise en œuvre de politiques publiques en termes d'aménagement, d'égalité des territoires et de développement durable, dans des domaines tels que les transports, l'environnement, l'urbanisme, etc. Il s'agit donc d'un champ d'action important au regard des enjeux actuels en termes environnementaux et d'aménagement du territoire. Enjeux d'autant plus centraux, par exemple, sur un territoire comme la Corse dont la géographie spécifique d'« île-montagne », mais surtout la pression touristique, amènent à une maîtrise plus poussée de ces problématiques. Le Cerema peut être un appui technique non négligeable aujourd'hui, en termes d'études et d'ingénierie, auprès des collectivités. Cependant, les subventions accordées par l'État à cet établissement public administratif, et qui sont sa principale ressource budgétaire, ne font que diminuer d'années en années, contraignant le Cerema à réduire son nombre d'agents, celui-ci étant passé de 3 300 à la création de l'établissement, à 2 900 en 2016. De plus, dans le cadre du budget 2017, le Cerema se voit contraint à une baisse de 4 % de ses effectifs alors que les autres établissements connaissent une baisse moyenne de seulement 2 %. L'établissement public administratif se trouve ainsi dans une situation critique concernant le devenir de ses personnels, mais des conséquences néfastes pourraient également se faire sentir dans les territoires pour lesquels le Cerema est un outil essentiel. C'est pourquoi il l'interroge sur les raisons qui l'ont conduit à faire subir cette procédure restrictive au Cerema, ainsi que sur la stratégie du Gouvernement pour soutenir l'ingénierie dans les territoires.

Sophie ERRANTE
Députée de Loire-Atlantique

Gorges, le 9 novembre 2017

Vice-Présidente de la commission des Affaires
Economiques

Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire général de FEETS-FO
46, rue des Petites Ecuries
75010 PARIS

Permanence parlementaire
10, rue du Cep
44190 GORGES
Tel : 02.40.05.44.09 / 06.43.09.61.77
Mail : permanence@sophie-errante.fr
Site : www.sophie-errante.fr

.ef : CD/A/17-11/007

Monsieur,

Vous avez souhaité attirer mon attention sur le devenir du Cerema et je vous informe, qu'à ce titre, j'ai pris attache auprès de Monsieur Jacques MEZARD, Ministre de la Cohésion des Territoires.

Attentive à l'évolution de votre demande, je ne manquerai pas de vous tenir informé des réponses qui me seront apportées.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération.

Sophie ERRANTE
Députée de Loire-Atlantique
10^e circonscription Vertou-Vignoble

10^e circonscription
Loire-Atlantique

CONFÉDÉRATION DU TRAVAIL FO

Secrétaire Général

Monsieur Jean HÉDOU

46 rue des Petites Écuries

75010 PARIS

Paris, le 9 novembre 2017

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous avons bien réceptionné votre courrier de ce jour et vous en remercions.

Dans votre courrier, vous m'alertez sur une possible fermeture de la Direction territoriale Île-de-France et sur le devenir du Cerema dont vous craignez une dégradation rapide.

Je suis consciente à la fois des difficultés de notre système, de son manque de moyens et du niveau inquiétant de notre dette publique, qui représente aujourd'hui 96% de notre PIB.

L'ensemble de ces paramètres seront pris en compte pour répondre à notre devoir de retrouver une stabilité financière et une assise économique dans notre pays.

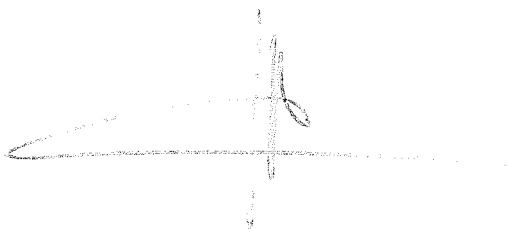
Nos politiques d'aménagement du territoire et de modernisation des transports du quotidien nous amèneront à faire des choix structurants dans les prochaines années. Tout cela se fera dans un esprit de concertation avec les acteurs, comme en témoignent les assises de la mobilité.

Soyez assuré que le gouvernement et la majorité parlementaire à laquelle j'appartiens mettrons toute leur énergie pour faire avancer ces dossiers.

Vous remerciant de votre intérêt bienveillant,

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de ma sincère considération.

Cendra MOTIN



Cendra MOTIN
Assemblée Nationale
Député de l'Isère (06)
126 rue de l'Université
75007 PARIS

Sébastien LECLERC
Député du Calvados

Paris le 12 novembre 2017

Monsieur,

Comme suite à votre lettre concernant les baisses d'effectifs et de subventions alloués au CEREMA, je vous informe que j'ai interpellé, par le biais d'une question écrite, Monsieur le Secrétaire d'Etat, auprès du Ministre d'Etat, Ministre de la transition écologique et solidaire, dont vous trouverez copie ci-joint.

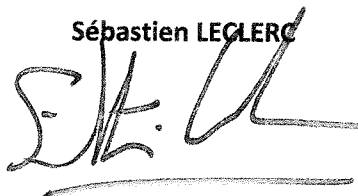
Dès que sa réponse sera parue au Journal Officiel, je ne manquerai pas de vous en faire part.

Par ailleurs, je me suis porté cosignataire de plusieurs amendements relatifs au CEREMA dans le cadre du PLF pour 2018.

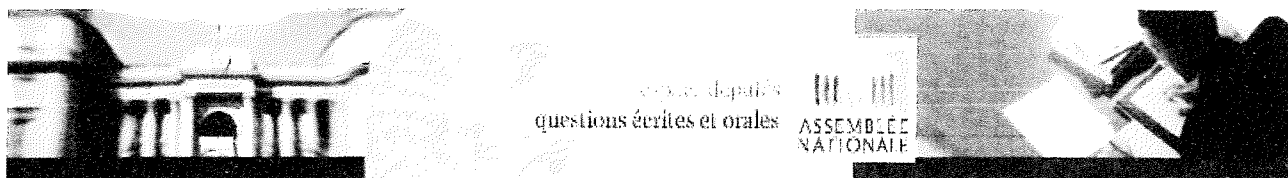
Tels sont les éléments dont je tenais à vous faire part.

Je vous prie de croire, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Sébastien LECLERC



Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire général CGT-FO
46, rue des Petites écuries
75010 PARIS

**Impression de la question 2017-46-00111**

Type de questions QE

Ministère interrogé :

Question n° 2017-46-00111 : du :

M. Sébastien Leclerc appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire sur le devenir du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA). Cet établissement public administratif né de la fusion des CETE, du SETRA, du CETMEF et du CERTU, est un centre de ressources et d'expertises techniques et scientifiques, en appui de l'Etat et des collectivités locales. Le CEREMA enregistre des baisses de dotations et d'effectifs depuis plusieurs années. Cette situation fragilise l'action du CEREMA dans l'exercice de ses missions. Il lui demande de lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre s'agissant du devenir de cet organisme.

Fermer



Poitiers, le 16 novembre 2017

Le Maire
à

Secrétariat particulier du Maire

N / Réf. : SP/AC/NB/N° 866
Tél. : 05 49 52 35 57
Tél. : 05 49 52 37 08

Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire Général
Confédération générale du travail
Force Ouvrière
46 RUE DES PETITES ECURIES
75010 PARIS

Monsieur le Secrétaire,

J'accuse réception de votre courrier par lequel vous me faites part de la situation de CEREMA.

Je vous informe intervenir auprès de Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la transition écologique et solidaire, à ce sujet.

Dès qu'une réponse me sera adressée, je ne manquerai pas de vous la communiquer.

Dans cette attente et, restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire, mes salutations distinguées.

Henri V.

Alain CLAEYS

Martial SADDIER

Député de la Haute-Savoie
Conseiller régional Auvergne - Rhône-Alpes

FEETS-FO
Monsieur Jean HEDOU
46 rue des Petites Ecuries
75010 PARIS

MS/DM/17/1235

Bonneville, le 22 novembre 2017

Monsieur le Secrétaire général,

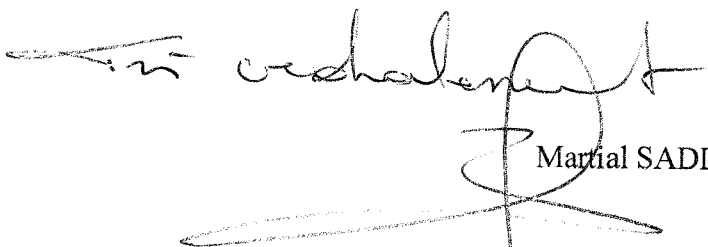
Dans un récent courrier, vous avez souhaité me faire part de vos inquiétudes quant à la situation du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).

Sensible à vos préoccupations, je suis bien volontiers intervenu, par le biais d'une question écrite, auprès de Monsieur Jacques MEZARD, Ministre de la Cohésion des Territoires, afin de connaître les intentions du Gouvernement quant au devenir du CEREMA.

Soyez assuré que je ne manquerai pas de vous tenir informé des suites qui seront apportées à ma question.

Dans l'attente, restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Martial SADDIER

Jean LASSALLE
Député des Pyrénées-Atlantiques

Oloron-Sainte-Marie, le 1^{er} décembre 2017

Membre de la Commission des Finances
Président de l'Association Départementale des Élus de Montagne
Président de l'Association des Populations des Montagnes du Monde

Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire Général de la Confédération
Générale du Travail – Force Ouvrière
FEETS

46, rue des Petites Ecuries
75010 PARIS

Nos réf. : JL/CM N° 17.1625

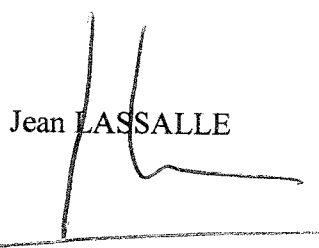


Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le courrier que vient de m'adresser Edouard PHILIPPE, Premier Ministre, suite à mon intervention.

Je continue à suivre votre dossier de très près et ne manquerai pas de vous tenir informé de toute nouvelle correspondance.

Dans cette attente et restant à votre disposition, je vous assure, Monsieur, de mes sentiments les meilleurs.

Jean LASSALLE

PJ : 1

Le Premier Ministre

Paris, le 29 NOV. 2017

Monsieur le Député, *cher Jean,*

Vous avez appelé mon attention sur un courrier que vous a adressé Monsieur Jean HÉDOU, Secrétaire général de la Confédération du travail de Force Ouvrière, relatif à la situation du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema).

Soyez assuré que j'ai bien pris note de votre démarche et des inquiétudes dont vous vous faites l'écho.

Aussi ai-je transmis votre correspondance à Monsieur Nicolas HULOT, Ministre de la transition écologique et solidaire, afin qu'il vous apporte ainsi qu'à votre correspondant les éléments d'information que vous sollicitez.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement,


Édouard PHILIPPE

Monsieur Jean LASSALLE
Député des Pyrénées-Atlantiques
Conseiller municipal de Lourdios-Ichère
2 rue Saint-Grat
64400 OLORON-SAINTE-MARIE

Jean LASSALLE
Député des Pyrénées-Atlantiques

Oloron-Sainte-Marie, le 23 novembre 2017

Membre de la Commission des Finances
Président de l'Association Départementale des Élus de Montagne
Président de l'Association des Populations des Montagnes du Monde

Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire Général de la Confédération
générale du Travail – Force Ouvrière
FEETS
46, rue des Petites Ecuries
75010 PARIS

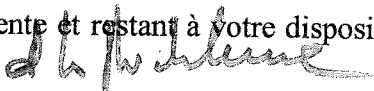
Nos réf. : JL/CM N° 17.1577



Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le courrier que vient de m'adresser Anne RUBINSTEIN, Cheffe de Cabinet de Nicolas HULOT, Ministre d'Etat, Ministre de la transition écologique et solidaire, suite à mon intervention.

Je continue à suivre votre dossier de très près et ne manquerai pas de vous tenir informé de toute nouvelle correspondance.

Dans cette attente et restant à votre disposition, je vous assure, Monsieur, de mes sentiments les meilleurs. 



Jean LASSALLE

PJ : 1



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

La cheffe de cabinet du ministre d'État

Paris, le 20 NOV. 2017

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu transmettre à M. Nicolas HULOT, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, une copie du courrier de M. Jean HÉDOU, secrétaire général de la Confédération générale du travail (CGT) - Force ouvrière, relatif au devenir du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), dans le cadre de la baisse progressive de son budget et de ses effectifs.

Attentif à votre requête, le ministre m'a aussitôt chargée de demander à ses services d'étudier ces éléments afin qu'une réponse puisse rapidement vous être apportée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.



Anne RUBINSTEIN

Monsieur Jean LASSALLE
Député des Pyrénées-Atlantiques
2 rue Saint-Grat
64400 OLORON-SAINTE-MARIE

Jean-Christophe LAGARDE
Député de Seine-Saint-Denis

M. Jean HEDOU
Secrétaire général de la Fédération de l'Équipement et des Transports
46 rue des petites écuries
75010 Paris

Nos réf. : 20171116-1/TR

Paris, le 24 novembre 2017

Monsieur le Secrétaire Général,

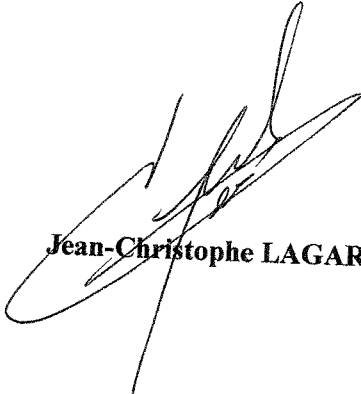
Vous avez bien voulu attirer mon attention sur la baisse des subventions allouées par l'Etat au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema).

Particulièrement sensible à cette question, je tenais à vous faire parvenir une copie du courrier que je viens d'adresser à M. Jacques MEZARD, ministre de la Cohésion des territoires, par lequel je l'alerte sur les conséquences néfastes que pourraient avoir de telles réductions budgétaires sur le fonctionnement de l'établissement et, par voie de conséquence, sur les missions et services qu'il mène auprès des collectivités territoriales.

Naturellement, je ne manquerai pas de vous tenir informé de toute réponse qui me parviendrait.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

PJ



Jean-Christophe LAGARDE

Jean-Christophe LAGARDE
Député de Seine-Saint-Denis

M. Jacques MEZARD
Ministre de la Cohésion des territoires
72 Rue de Varenne
75007 Paris

Nos réf. : 20171116/TR

Paris, le 24 novembre 2017

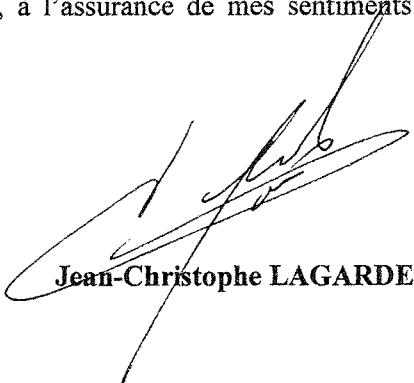
Monsieur le Ministre,

Mon attention a été attirée par M. Jean HEDOU, Secrétaire général de la Fédération de l'Équipement et des Transports, concernant la baisse des subventions de l'État allouées au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema).

En effet, le Cerema, à l'origine, comptait 3 300 agents et bénéficiait d'un budget de 224,7 millions d'euros. Depuis lors, ses effectifs et les subventions perçues n'ont cessé de diminuer. Cet établissement public à caractère administratif ne pourra, d'ailleurs, plus compter que sur 2 600 agents à l'horizon 2020 et éprouve, d'ores et déjà, d'énormes difficultés à entretenir ses bâtiments et ses matériels. Le 4 octobre dernier, M. Gaël PERDRIAU, maire de Saint-Étienne, a même démissionné de la présidence du Conseil d'administration en signe de protestation contre la réduction budgétaire prévue par le budget 2018.

Je tenais donc à attirer votre attention sur les conséquences néfastes que pourraient avoir de telles réductions budgétaires sur le fonctionnement de l'établissement et, par voie de conséquence, sur les missions et services qu'il mène auprès des collectivités territoriales, alors que les besoins d'ingénierie et d'expertise sont de plus en plus criants.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Jean-Christophe LAGARDE